

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 16 (1908)

Heft: 2

Artikel: Un cri d'alarme

Autor: Lardy, Edmond

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un cri d'alarme

Le *Journal de Genève* du 22 janvier donne sous ce titre la communication suivante, signée du Dr Edm. Lardy :

Le 12 janvier, l'assemblée générale des délégués de la Société suisse de la Croix-Rouge a décidé à une forte majorité (107 voix contre 26 sur 167 délégués présents) l'achat de la clinique du Lindenhof à Berne où depuis plusieurs années l'École des sœurs de la Croix-Rouge se trouve installée en location. Le prix d'achat, très élevé (500,000 francs), grèvera d'autant plus lourdement la caisse de la Croix-Rouge que la réserve totale ne s'élève guère au-dessus de 150,000 fr. De plus, il faudra encore dépenser *au bas mot* 200,000 francs en nouveaux bâtiments pour assurer d'une façon satisfaisante les services de l'École.

A notre avis, il eût été préférable, et de beaucoup, de construire de toutes pièces un institut répondant parfaitement, et d'une façon plus moderne, au besoin de la cause. Le comité central, puis l'assemblée générale, en ont décidé autrement, et nous ne pouvons que nous incliner; nous devons même reconnaître qu'il y avait d'importantes raisons pour brusquer une situation qui offrait certains dangers de concurrence. Mais... il n'en reste pas moins que cette grosse dépense va vouer la Croix-Rouge suisse, et cela pour plusieurs années, à une inactivité regrettable.

Au mois de juin dernier, l'assemblée générale avait décidé un emprunt de 3,500,000 fr. Le comité central invoquait l'urgence. La nécessité, disait-il, de se procurer un matériel, des réserves de matériel et de pansements qui font totalement défaut, aurait placé la Croix-Rouge dans une situation difficile en cas de guerre. La crise financière est survenue là-dessus, l'argent est exessivement cher aujourd'hui

et l'emprunt remis *sine die*, en tous cas retardé de deux ou trois ans. La Croix-Rouge va donc se trouver avec des dettes, une école de gardes-malades et pas de matériel de travail. En cas de guerre, nous aurions un excellent personnel de sœurs de la Croix-Rouge, mais presque rien pour soigner les blessés.

Or, par expérience, ayant dirigé une ambulance de guerre, je dis que le matériel doit passer avant le personnel; le matériel ne s'improvise pas, tandis qu'on trouve facilement et en abondance, plus même que n'est besoin, un personnel excellent et tout à fait à la hauteur pour les services d'arrière en tous cas, dont seule la Croix-Rouge aurait à s'occuper.

M. Muller, caissier central, nous a assuré qu'en cas de guerre la manne fédérale se répandrait, non pas par centaines de mille francs, mais, il l'a laissé sous-entendre, par millions! sur la Croix-Rouge. D'abord, je n'en crois rien; la Confédération aurait besoin de toutes ses réserves pour des besoins très urgents; puis, en cas de guerre, on n'arriverait certainement pas à acheter, même à coups de millions, le nécessaire qu'il serait si facile de mettre en réserve en temps de paix. En temps de guerre, on ferait *très mal très cher*.

Si une guerre éclatait aujourd'hui, nos blessés et nos malades ne pourraient être suffisamment bien soignés, notre service sanitaire officiel, tout comme la Croix-Rouge, n'ayant qu'un excellent personnel et un matériel très ancien et parfaitement insuffisant. Cela n'est certes pas la faute du médecin en chef, qui a fait étudier jusqu'aux moindres détails un matériel simple, pratique, peu coûteux et parfaitement à la hauteur des derniers progrès scientifiques; seulement on ne met pas à sa disposition les crédits nécessaires, on

n'ose pas les demander aux Chambres pour dire tout nettement ce qui est, et pourtant la transformation de nos ambulances ne demanderait pas une bien grosse somme, 800,000 fr. à un million si je suis bien renseigné.

Mais résumons-nous. La Croix-Rouge n'aura que du personnel et... la dette qu'elle va contracter pour l'achat du Lindenhof; quant au service sanitaire de campagne, il dispose d'un excellent personnel et d'un très vieux matériel. Le service des colonnes de transport (rattaché à la Croix-Rouge) est embryonnaire comme personnel et matériel. Le service des hôpitaux de campagne est actuellement complètement désorganisé; c'est un service à créer à nouveau entièrement avec le landsturm; il n'a aucun matériel.

Je viens donc crier ici « casse cou » et demander s'il ne se trouvera pas un cœur généreux au Conseil national ou au Conseil des Etats pour prendre en mains la

cause de la Croix-Rouge et du service sanitaire officiel, pour prier le Conseil fédéral de tendre une main secourable à la Croix-Rouge. Sous une douce pression, le Conseil fédéral ne reculera pas devant une dépense nécessaire pour la sauvegarde de la patrie. Cette dépense est bien faible en réalité, car pour la Croix-Rouge, point n'est besoin qu'on lui donne, mais seulement qu'on lui avance, qu'on lui prête trois millions et demi. Pour le service sanitaire, aidé de la Croix-Rouge, un million suffira. Les finances fédérales sont actuellement en mesure de faire ce sacrifice nécessaire, mais ne le feront que sous une certaine pression et si on en démontre nettement l'urgence.

Que l'on demande une enquête aux Chambres, et l'on verra si je n'ai pas raison en tous points.

Genève, le 21 janvier 1908.

D^r Edmond LARDY.

Cours central de colonnes de transport auxiliaires, Bâle 1907

Le cliché ci-contre nous transporte dans la cour de la caserne de Bâle, au mois de novembre 1907.

C'est en effet du 3 au 10 novembre qu'a eu lieu à Bâle le 3^e cours central pour colonnes de transport de la Croix-Rouge. Près de 70 volontaires, faisant partie du Landsturm, tous membres d'une colonne de transport auxiliaire, d'une société de samaritains ou de la Société militaire sanitaire suisse, s'étaient fait inscrire auprès du commandant du cours, M. le colonel D^r Bohny, chef de la commission des transports de la Croix-Rouge suisse.

Le rapport du chef du cours constate avec regret qu'aucun participant ne venait, cette fois, de la Suisse romande.

Ceci s'explique par le fait que ces cours étant donnés en allemand, nos suisses français auraient sans doute eu de la peine à se mettre au courant.

La participation a été plus faible à ce cours qu'aux deux précédents; le colonel Bohny se demande quelles peuvent en être les raisons. Nous pensons qu'il est difficile à des artisans, à des ouvriers, de passer huit jours à Bâle, c'est-à-dire de perdre huit jours de leur salaire, alors que la solde payée aux cours centraux n'est que de deux francs par jour; c'est toujours 20 à 30 francs de perdus, davantage peut-être, puisque les participants consacrent souvent à leur séjour quelque argent de poche.

Peut-être aussi la saison d'arrière-au-